

27 mars 2007

07.328

Question du groupe UDC**Frontaliers et chômeurs**

L'économie en général, et neuchâteloise en particulier, se porte bien. C'est réjouissant. Les offres d'emploi abondent. Malgré cela, le nombre de chômeuses et de chômeurs, déjà nettement supérieur à la moyenne suisse, ne diminue pas ou peu dans le canton de Neuchâtel. A l'inverse, le nombre de frontaliers explose et atteint des sommets. Que pense le Conseil d'Etat de cette situation? Les Offices régionaux de placement (ORP) font-ils vraiment tout pour le placement des sans-emplois? Ne faudrait-il pas privilégier les personnes d'ici, en lieu et place des frontaliers?

Signataire: W. Willener.